



LA MUNICIPALITE

**Réponse de la Municipalité au Postulat déposé
le 15 décembre 2022 par
M. le Conseiller communal Quentin RACINE (PLR) intitulé
« Etudier la possibilité de confier la sécurité de la commune d'Ollon
à la Police cantonale vaudoise »**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Le Postulat mentionné en titre demandait d'étudier la possibilité de confier la sécurité de la Commune d'Ollon à la Police cantonale vaudoise. Cette demande se basait sur le fait que la Commune d'Orbe avait pris l'option de rompre sa collaboration avec la Police Nord Vaudois (PNV) pour confier sa sécurité à la Police cantonale vaudoise. Cette décision devait générer des économies annuelles de l'ordre de CHF 700'000.-- selon les calculs prévisionnels basés sur la péréquation actuelle.

Or, comme mentionné dans le communiqué de presse du 30 mars 2023 du Conseil cantonal de sécurité : *« Dans la cadre de la nouvelle péréquation intercommunale, les principes du financement des missions générales de police ont également été révisés et adaptés. Le dispositif proposé met en place une répartition plus équilibrée des coûts des interventions entre les communes. ... »*

La prise en charge des coûts des missions générales de police est l'un des éléments liés au système péréquatif cantonal. ... La révision adoptée a pour but de mieux répartir les montants entre les communes avec des polices communales ou régionales, et celles qui recourent exclusivement aux services de la Police cantonale.

...

La facture totale sera financée à raison de 35 % (ndlr : contre plus de 66 % en 2021) par l'ensemble des communes et de 65 % par les communes qui délèguent leurs missions générales de police à la Police cantonale. ... »

Cette nouvelle répartition modifie la participation de l'ensemble des communes vaudoises au socle de base de la facture policière.

De manière précise, la nouvelle péréquation fait augmenter les coûts pour la commune d'Orbe de CHF 699'787.— (voir extrait du tableau ci-joint). En finalité, il semble que cette commune n'aura rien gagné en déléguant sa sécurité à la gendarmerie, tout en perdant en prestations puisqu'elle devra assumer elle-même les tâches dites du 5^{ème} processus assurées par les polices communales.

Sur la base des chiffres dans le tableau [Bilan global provisoire](#), la commune d'Ollon diminue sa contribution au socle de base de CHF 236'418.--.

Ces informations sont basées sur les décisions à ce jour qui peuvent évoluer selon les débats du Grand Conseil.

Fondée sur ce qui précède, l'Exécutif est pour l'instant d'avis de ne pas modifier le fonctionnement actuel de sa police communale.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité considère avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal Quentin RACINE et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre acte du présent rapport.

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 11 septembre 2023.

La Municipalité

Source : [Nouvelle péréquation \(NPIV\) | État de Vaud \(vd.ch\)](#) / tableau Bilan global provisoire Excel [Bilan global provisoire Excel .xlsx \(live.com\)](#)

Bilan global NPIV				Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)			Système de péréquation actuel (données 2022 avec dépenses thématiques (issées))				Effets globaux avant compensation			Changement dynamique PCS (par an)			
OF5	Communes	Population	Taux	Péréquation intercommunale			Factures cantonales		A		B		Différence (A - B)		En % de la capacité financière moyenne	En francs par habitant	
N.B. : ce bilan global ne contient pas encore certaines données relatives à 2022. Il sera mis à jour lors de la présentation au Grand Conseil. Toutefois, on peut s'attendre à des changements marginaux entre ce bilan provisoire et le bilan définitif. Les montants négatifs sont à recevoir tandis que les montants positifs sont à verser.				Péréquation des ressources	Besoins structurels	Charges des villes	PCS	Police	Total NPIV	Péréquation directe	PCS	Police	Total actuel				
5409	Ollon	7 971	68.0	1 841 842	-1 500 474	823 008	7 162 638	238 354	8 565 368	1 456 845	7 443 324	474 772	9 374 941	-809 573	-3%	-102	-129 626
5757	Orbe	7 622	75.3	-7 849 038	0	1 111 129	6 849 031	1 348 187	1 459 309	-4 533 166	4 300 223	648 400	415 457	1 043 852	-4%	137	-20 156

N.B. : les communes désavantagées bénéficieront d'une compensation transitoire (100% en 2025 et 2026, 75% en 2027, 50% en 2028 et 25% en 2029)

Effets globaux avant compensation	
Nombre des désavantagées	70
Population désavantagée	202 417
Montant à compenser	9 881 143

Voir section 6.A. du rapport explicatif